

DECRET N° 98-218 **DU 18 Juin 1998**
portant nomination de la directrice générale de
la famille et de l'intégration de la femme au
développement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 98-160 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation de la direction générale de la famille et de l'intégration de la femme au développement ;

Vu le décret n° 98-161 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation du ministère de la famille et de l'intégration de la femme au développement ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n° 98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

En Conseil des ministres,

D E C R E T E :

Article premier.- Madame **LECKOMBA**, née **LOUMETO-POMBO Jeanne Françoise**, est nommée directrice générale de la famille et de l'intégration de la femme au développement.

Article 2.- Madame **LECKOMBA** percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel./-

Fait à Brazzaville, le 18 Juin 1998

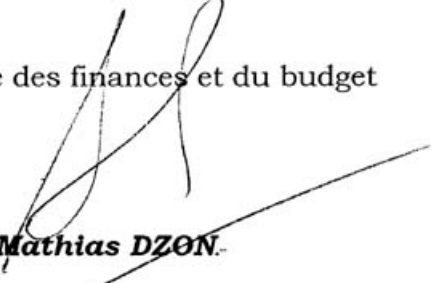
Le Général d'armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

la ministre de la famille et de l'intégration
de la femme au développement,

Le ministre des finances et du budget


Cécile MATINGOU.-


Mathias DZON.-